

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 1^{er} octobre 2024

Délibération
n° 149-2024
Point 3.1

Point 3.1 de l'ordre du jour

Désignation de représentants au Conseil d'administration de la BNU

EXPOSE DES MOTIFS :

Le décret n° 92-45 du 15 janvier 1992 portant organisation de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg prévoit que le conseil d'administration de la BNU comprend :

- **Deux représentants des enseignants-chercheurs ou chercheurs** de l'université désignés en leur sein par le conseil d'administration de l'université (article 8b des statuts de la BNU) ;
- **Deux étudiants, usagers inscrits à la BNU** l'université (article 8e des statuts de la BNU).

Le conseil d'administration du 12 mars 2024 a désigné l'ensemble de ces représentants, dont M. Yannick Schmitt et M. Christian Grappe au CA de la BNU en qualité des **deux représentants des enseignants-chercheurs ou chercheurs**.

Compte tenu du changement de statut de M. Yannick Schmitt en date du 12 septembre 2024, il convient de désigner **un nouveau représentant des enseignants-chercheurs ou chercheurs** de l'université désigné en son sein par le conseil d'administration de l'université (article 8b des statuts de la BNU) ;

Un appel à candidature est lancé auprès des enseignants-chercheurs du conseil d'administration. Mme Annie KUYUMCUYAN et Mme Isabelle HOFF se sont portées candidates.

Résultat du vote pour Mme Isabelle HOFF :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	19
Nombre de voix contre	5
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	1

Résultat du vote pour Mme Annie KUYUMCUYAN :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	29
Nombre de voix pour	6
Nombre de voix contre	18
Nombre d'abstentions	5
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg désigne Madame Isabelle HOFF au Conseil d'administration de la BNU.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 10 octobre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT